

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Corte, 28 mars 2025

## Réussite étudiante en Licence et Master - Les dispositifs d'accompagnement de l'Université di Corsica portent leurs fruits

**L'Université de Corse Pasquale Paoli est une structure de formation et de recherche résolument ancrée dans son territoire, en prise directe avec les grandes problématiques locales, nationales et internationales.**

Elle est un outil structurant pour la construction d'une société de la connaissance en Corse. Seule Université dans une région académique, elle est un levier évident pour le développement de son territoire : formation et augmentation du niveau de qualification des ressources humaines, choix thématiques précurseurs (ENR, feux de forêt, bio économie bleue...), langue et culture corses, R&D, innovation, accompagnement des politiques publiques, transfert et évolution de la structure productive... Dans un territoire insulaire, le plus pauvre de France métropolitaine, essentiellement rural, composé à 95% de TPE et de PME, on mesure pleinement que spécificité rime avec complexité et l'on identifie d'autant mieux l'impact social et sociétal de l'Université de Corse.

Volontairement pluridisciplinaire afin que chaque jeune corse puisse effectuer des études supérieures au plus près de chez lui, l'Université de Corse attache une attention toute particulière à la réussite des étudiants et a déployé de nombreux outils. Alors qu'en Corse la part de non diplômés parmi la population ayant achevé ses études demeure importante, améliorer significativement les dispositifs d'orientation et d'aide à la réussite est un véritable enjeu.

### Classement du magazine L'Étudiant : les résultats

L'Université di Corsica Pasquale Paoli se distingue par son engagement en faveur de la réussite de ses étudiants. Dans les classements annuels, publiés début 2025 par le magazine L'Étudiant, l'Université atteint la 8<sup>ème</sup> place, sur 69, du classement des universités en fonction du taux de réussite en licence et la 2<sup>ème</sup> place dans le même classement concernant les masters. Plus précisément, l'Université occupe la 3<sup>ème</sup> place pour la réussite en Licences du domaine "Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines", la 2<sup>ème</sup> place en Masters du domaine « Sciences et Santé » ainsi que la 4<sup>ème</sup> place en Masters des domaines « Droit et Sciences Politiques » et « Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines ».

Les classements établis par L'Étudiant prennent en compte la capacité de l'Université à accompagner ses étudiants et à les faire progresser ainsi que les taux de réussite en trois ans ou quatre ans pour les licences et les taux de réussite en deux ou trois ans pour les masters.

## Des dispositifs sur mesure au bénéfice des étudiants de l'Université de Corse

Les résultats du classement L'Étudiant sont largement attribuables à l'ensemble des mesures d'accompagnement personnalisées mises en place à l'Université de Corse, en adéquation avec les principes de la loi ORE (Orientation et Réussite des Étudiants).

Depuis 2018, le dispositif "**oui si**" a été instauré pour les Licences de la Faculté de Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales. Cette mesure vise à accompagner les étudiants dont les dossiers ne répondent pas totalement aux prérequis d'accès à la licence souhaitée. Plutôt que de refuser leur admission via Parcoursup, l'Université propose à ces étudiants un parcours personnalisé incluant des modules de mise à niveau et un suivi individualisé pour favoriser leur intégration et leur réussite dans la formation choisie.

L'Université a également introduit, en 2019, le **contrat pédagogique** pour la réussite, qui définit des mesures d'accompagnement et un parcours personnalisés pour chaque étudiant. Initialement réservé aux étudiants bénéficiant d'un Régime Spécial d'Études (étudiants salariés, étudiants présentant un handicap, aidants, sportifs de haut niveau...) et sous condition "oui-si", ce contrat a été étendu en 2021 à l'ensemble des étudiants de premier cycle.

En 2022, la création d'une **Direction des Études du premier cycle** par composante de formation est venue renforcer ces dispositifs. Les Directeurs des Études sont chargés d'élaborer et suivre le Contrat Pédagogique pour la réussite en fonction des besoins spécifiques de chaque étudiant. Deux fois par an, les Directeurs d'Études organisent un rendez-vous avec les étudiants afin d'évaluer le dispositif et identifier leurs besoins.

De plus, la rentrée 2022 a vu l'ouverture du **Diplôme d'Université « Passeport pour Réussir et s'Orienter »** labellisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ce diplôme est destiné aux bacheliers indécis sur leur orientation ainsi qu'aux étudiants de première année souhaitant se réorienter dès le début de l'année universitaire. Il permet d'accéder plus facilement à une formation mieux adaptée à leurs compétences et aspirations, favorisant ainsi leur réussite.

Ces excellents résultats s'expliquent par des atouts spécifiques qui renforcent l'accompagnement des étudiants dans leur formation : promotion à taille humaine permettant une plus grande proximité entre étudiants et enseignants ; suivi individualisé des étudiants alternants ; aides à la mobilité proposés par la Collectivité de Corse et la Fondation de l'Université ; soutiens aux initiatives étudiantes ; offre culturelle et sportive riche ; cadre d'étude ; ... Il est également à noter que l'Université se révèle attractive au-delà de l'île avec une proportion non-négligeable d'étudiants inscrits qui ont obtenu leur Licence hors de l'Université de Corse.

Par ailleurs, en partenariat avec l'Académie de Corse et la Collectivité de Corse, l'Université de Corse déploie de nombreuses actions tout au long de l'année pour optimiser l'orientation des futurs étudiants et étudiants. Des salons, des « rencontres métiers », des entretiens individuels avec un psychologue de l'Éducation nationale et des journées immersives à l'attention des lycéens au sein des formations sont autant d'initiatives qui permettent aux futurs étudiants de mieux construire leur parcours et de faire des choix éclairés.

## Contact presse

**Service Communication de l'Université de Corse**

Sylvia FLORE – Responsable de la communication : [flore\\_s@univ-corse.fr](mailto:flore_s@univ-corse.fr) / 06 26 91 95 35

Jean-Paul GIACOBBI – Chargé de communication / Relations Presse : [giacobbi\\_j@univ-corse.fr](mailto:giacobbi_j@univ-corse.fr) / 07 77 28 95 76